

25 juin 2007

**Déclarations de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<b>BUSINESS INTERACTIF</b>  (Eurolist)
--

Par courriers du 21 juin 2007, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes :

- Messieurs Emmanuel Henrion et François de La Villardière ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 14 juin 2007, les seuils de 50% des droits de vote, 1/3 et 25% du capital de la société BUSINESS INTERACTIF et détenir de concert 3 073 468 actions représentant 5 676 255 droits de vote, soit 23,67% du capital et 35,92% des droits de vote de la société (1), selon la répartition suivante :

	<b>actions</b>	<b>% capital</b>	<b>droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Emmanuel Henrion	1 602 786	12,34	3 205 572	20,29
François de La Villardière	1 470 682	11,32	2 470 683	15,64
<b>Total concert</b>	<b>3 073 468</b>	<b>23,67</b>	<b>5 676 255</b>	<b>35,92</b>

- Monsieur Emmanuel Henrion a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 14 juin 2007, les seuils de 25% des droits de vote, 20% et 15% du capital de la société BUSINESS INTERACTIF et détenir à titre individuel 1 602 786 actions représentant 3 205 572 droits de vote, soit 12,34% du capital et 20,29% des droits de vote de la société (cf. tableau ci-dessus) ;
- Monsieur François de La Villardière a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 14 juin 2007, les seuils du 20% du capital et des droits de vote, 15% du capital de la société BUSINESS INTERACTIF et détenir à titre individuel 1 470 682 actions représentant 2 470 683 droits de vote, soit 11,32% du capital et 15,64% des droits de vote de la société (cf. tableau ci-dessus) ;
- Madame Sonia Henrion a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 14 juin 2007, les seuils du 5% du capital et des droits de vote de la société BUSINESS INTERACTIF et détenir à titre individuel 1 199 856 actions représentant 1 410 201 droits de vote, soit 9,24% du capital et 8,93% des droits de vote de la société ;
- Madame Maria Beatriz de La Villardière a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 14 juin 2007, les seuils du 5% du capital et des droits de vote de la société BUSINESS INTERACTIF et détenir à titre individuel 1 272 992 actions représentant autant de droits de vote, soit 9,80% du capital et 8,06% des droits de vote de la société.

Ces franchissements de seuils résultent de la donation de Monsieur Emmanuel Henrion à son épouse, Madame Sonia Henrion, de 1 197 856 actions BUSINESS INTERACTIF, et de la donation de Monsieur François de La Villardière à son épouse, Madame Maria Beatriz de La Villardière, de 1 272 992 actions BUSINESS INTERACTIF, intervenues devant notaire par acte authentique en date du 14 juin 2007.

Messieurs Emmanuel Henrion et François de Villardière déclarent en outre détenir chacun 194 000 BSPCE BUSINESS INTERACTIF, soit de concert 388 000 BSPCE BUSINESS INTERACTIF.

---

- (1) Sur la base d'un capital composé de 12 987 308 actions représentant 15 800 440 droits de vote, en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.